



Conseil économique et social

Distr. générale
25 juillet 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse

Soixante-douzième session

Genève, 20-22 octobre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la soixante-douzième session^{1, 2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 20 octobre 2014 à 9 h 30
et s'achèvera le 22 octobre 2014 à 17 h 30.

¹ Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gre/greage.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique, à l'adresse gre@unece.org, ou par télécopie (+41 22 917 00 39). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (salle C.337, au 3^e étage du Palais des Nations). Pour les versions traduites de ces documents officiels, les participants ont accès au système de diffusion électronique des documents (ODS), ouvert au public à l'adresse suivante: <http://documents.un.org/>.

² Les représentants sont priés de remplir le nouveau formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=R4aXYp>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (poste 74323). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site www.unece.org/meetings/practical.htm.

GE.14-09474 (F) 280814 280814



* 1 4 0 9 4 7 4 *

Merci de recycler



I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Accord de 1998 – Règlements techniques mondiaux (RTM).
3. Accord de 1997 – Règles.
4. Accord de 1958 – Règlements:
 - a) Règlements n^{os} 37 (Lampes à incandescence) et 128 (Sources lumineuses à diodes électroluminescentes);
 - b) Règlement n^o 48 (Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse):
 - i) Proposition d'amendements aux séries 04, 05 et 06 d'amendements;
 - ii) Proposition d'amendements à la série 06 d'amendements;
 - iii) Autres amendements au Règlement n^o 48;
 - iv) Signature visuelle du véhicule;
 - c) Projet de document de référence transversal et amendements collectifs;
 - d) Règlement n^o 7 (Feux de position, feux-stop et feux d'encombrement);
 - e) Règlement n^o 27 (Triangles de présignalisation);
 - f) Règlement n^o 65 (Feux spéciaux d'avertissement);
 - g) Règlement n^o 86 (Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse des tracteurs agricoles);
 - h) Visibilité des motocycles;
 - i) Questions diverses:
 - i) Amendements à la Convention sur la circulation routière (Vienne, 1968);
 - ii) Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020;
 - iii) Établissement d'une homologation de type internationale de l'ensemble du véhicule (IWVTA);
 - iv) Autres questions;
 - j) Orientations futures des activités du Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE):
 - i) Tâches futures du GRE;
 - ii) État d'avancement des travaux des équipes spéciales relevant du Groupe de travail «Bruxelles 1952».
5. Élection du Bureau.

II. Annotations

L'ordre du jour annoté sera publié avant le début de la session du GRE sous la cote ECE/TRANS/WP.29/GRE/2014/14/Add.1.